



Lions Club Braine-l'Alleud ASBL

Réunion statutaire n°10
du mardi 21 janvier 2020
à la cafétéria du Vignoble

Etaients Présents :

Dany CLERENS	Président
Alex MOUTON	1 ^{er} Vice President - GLT
Paul GLORIAN	Past Président - LCIF
Michel HANNAERT	Secrétaire
Eric MONTARIOL	Trésorier
Stéphane KLEMM	Protocole
Noël LELOUP	
Bruno LUYCKX	

Etaients Absents/Excusés :

Jean-Luc DERUYTER	ICT & Communication
Jean-Yves GEGO	
William GUILMOT	

Notre Président ouvre la séance à 19.45' et nous souhaite la bienvenue ; il passe directement aux points de l'ordre du jour.

1. Approbation PV RS n°9 :

Pas de remarque – PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Demande de la Gouverneure :

Lors de sa visite du 7 janvier, Ghislaine Estievenart avait souligné l'importance de l'action du LCIF et avait proposé que nous soutenions d'avantage cette œuvre internationale plutôt qu'une des œuvres de son club. Nous budgétisons chaque année un montant de 250 € pour l'œuvre du Gouverneur et nous acceptons à l'unanimité de verser ce montant au LCIF. Dany nous rappelle que si nous versons encore 250 € de plus, notre club est éligible pour un Melvin Jones.

3. Présidence des œuvres :

William a proposé d'assister Dany pour assurer ensemble la fonction de président de la commission des œuvres, cela jusqu'à la fin de l'année Lion. La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Sortie Harley-Davidson :

En 2014, le club Harley-Davidson de Mons avait organisé son « Charity Run » au profit des enfants des institutions que nous soutenons. A la demande de Michel, le club HD a accepté de réorganiser un évènement du même type cette année. Cela se passera le dimanche 20 septembre 2020 au départ de la concession Harley de Mons et avec les membres du MCHB (*). Nous avons donc le temps, mais il est souhaitable que les institutions soient déjà informées de cette proposition pour qu'elles puissent anticiper la présence d'enfants et d'éducateurs. Nous en parlerons lors des visites que nous ferons dans chaque institution dans les prochaines semaines. Michel informera les assurances pour connaître les modalités de la couverture éventuelle. Le LC Braine-l'Alleud sera certainement convié à venir se présenter au club HD lors de la réunion des membres du 28 août ; Michel confirmera.

5. Demande financière de la Maison Familiale 2019 :

Paul a accepté de remplacer Erik Moermans à la fonction de coordinateur pour la Maison Familiale. A ce titre, il a participé au marché de Noël organisé à la maison des adolescents. Il a reçu une facture pour des travaux d'aménagement d'une salle de bain pour un montant de près de 6.600 €, facture qu'il a remise à Eric pour paiement... Cette facture sortant du « cadre » que nous avons déterminé pour les aides que nous octroyons aux institutions, Eric a exprimé une réserve avant de payer cette facture. Cela a « contrarié » Paul qui souhaitait ce soir exprimer sa surprise par rapport à la réserve d'Eric ; il a d'ailleurs repris le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 5 février 2019 à la Maison Familiale au cours de laquelle Erik avait confirmé notre aide pour le montant habituel :

« Les fonds récoltés par nos actions en 2018 nous permettront de proposer une aide financière comparable à celle que nous avons apportée les années précédentes, toujours dans le respect de notre stratégie d'aide aux enfants par le biais de l'organisation et du financement de loisirs ou d'actions d'aide directe pour l'amélioration de leur bien-être »

Nous discutons de ce sujet de manière collégiale et nous décidons de payer le montant prévu de 3.500 € en faisant de manière exceptionnelle une entorse à la règle fixée. Alex nous rappelle que par le passé, nous avons financé l'achat d'un lave-linge industriel pour les Salanganes.

Lors de nos visites chez elles, nous rappellerons aux institutions les règles que nous nous sommes fixés en leur demandant de s'y soumettre pour éviter ensuite des discussions, voire des frustrations...

Paul nous rappelle ensuite que nous sommes invités à la Maison Familiale avec les épouses/compagnes le mardi 4 février prochain et que le nombre de participants doit leur être communiqué pour le vendredi 31 janvier au plus tard. Il n'y aura plus de visite des chambres suite aux quelques désagréments que cela avait occasionné lors de notre visite de l'année passée.

Enfin, il confirme que 6 enfants participeront au concours des « Affiches de La Paix », idéalement avec l'aide de quelques éducateurs.

6. Site Internet :

Erik Moermans s'était occupé de la création et du suivi de notre site Internet. Il faut maintenant prendre des décisions pour la suite, d'autant que ce site n'est plus du tout à jour. Nous proposons de garder le nom de domaine jusqu'à l'échéance de septembre. Pour la suite, Dany demandera à Jean-Luc, notre webmaster, de reprendre la responsabilité de ce site et de nous faire des propositions.

7. Courrier :

- Dany a lancé la demande à la commune pour le chapiteau pour la pêche et BBQ du 1^{er} mai. La demande porte (si possible) sur la mise à disposition du matériel du jeudi 30 avril après-midi jusqu'au lundi 4 mai en début de matinée. Pour pouvoir garder sur place les gens qui consomment pas mal d'alcool en fin de journée, Alex insiste pour que le démontage du chapiteau se fasse le lendemain de l'évènement, soit le samedi 2 mai.
- Le LC Court St. Etienne organise une brocante le samedi 21 mars et nous propose d'y participer ou d'informer quiconque que cela pourrait intéresser. Dany envoie les détails à Michel. Noël nous rappelle qu'il nous reste à vendre des timbres du 200^{ème} de la bataille de Waterloo, ...

8. Divers :

- Affiches de la Paix : Stéphane nous fait le point sur la situation. Maryse Genet (Argenteuil Belle Alliance) a pris le relais de l'organisation du concours. Le thème de cette année est « Peace to Serve ?!?! » Pas simple à interpréter... Nous devons encore communiquer le nom et l'âge des enfants inscrits, sachant que l'âge limite est fixé à 14 ans en décembre 2020. Stéphane fournira les affiches au format correct directement aux institutions participantes.
- Les candidatures à la Vice-Présidence du club doivent être communiquées à Dany pour la prochaine réunion du 4 février. Les candidatures seront présentées aux membres lors de la réunion suivante et le vote se fera, suivant les statuts du club, lors de la première réunion du mois de mars. Or, à cette date, nous accueillerons les clubs de la zone 51 pour le CCG ; le vote sera postposé à deuxième réunion de mars (à figer lors de la prochaine réunion).
- Le drink de Nouvel An qui était organisé par les Salanganes le vendredi 17 janvier a été un très chouette moment de partage et de rencontre.
- Pour la pêche et BBQ du 1^{er} mai, il est temps de se préparer... Alex estime que tout roule, qu'il gère toute la préparation et fait les gros yeux à l'attention de Dany... « Je ne tolérerai pas que vous fassiez la révolution ! » 😊. Bruno lance l'idée d'une tombola avec comme gros lot un baptême de l'air en montgolfière au départ du site en fin de journée... Belle idée à discuter lors de la réunion de commission. Eric se chargera de lancer sans attendre un doodle pour l'organisation de cette réunion.

- Marc Allaer a envoyé un courrier pour l'organisation commune d'une activité au sein de la zone 51. L'objectif serait d'unir nos forces pour créer une action de grande envergure de visibilité vers le grand public mais aussi de faire quelque chose de ludique et de festif ; à discuter lors du CCG du 3 mars qui se fera chez nous ; il demande par avance aux présidents des clubs de se contacter pour échanger quelques premières idées...

9. Tour de table :

- **Noël** : A passé une bonne soirée, rien à ajouter.
- **Stéphane** : Pour les « Affiches de la Paix », tout est lancé. D'autre part, Il nous informe qu'il a accepté de faire partie du CA des Salanganes ; première réunion le 6 février prochain.
- **Michel** : A aussi passé une bonne soirée et n'a rien à ajouter.
- **Eric** : Merci pour la bonne soirée et n'a rien à ajouter
- **Paul** : A aussi passé une bonne soirée. Rien à ajouter, tout a été dit...
- **Bruno** : Très heureux du déroulement de sa première réunion en tant que membre effectif et a passé une très bonne soirée.
- **Alex** : Souhaite que l'on précise les règles concernant le port du pin's Lions... A priori doit se porter lors des premières réunions statutaires mais aussi lors de la présence d'invités et lorsque que l'on est invité en dehors du club (CCG, conventions, chez nos œuvres, ...). Pas obligatoire de le porter lors des réunions de travail au Vignoble. A passé une belle soirée et nous propose de le remercier pour le sel qui sera versé sur les routes cette nuit par ses bons soins.
- **Dany** : A passé une bonne soirée et insiste pour que le tour de table reste court et pour que le PV des réunions ne soit pas trop long (😊). Il clôture la réunion à 21.35'.

Michel
Secrétaire

(* **MCHB** : Mons Chapter Hainaut Belgium)
